



Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des
Députés

Luxembourg, le 16 juin 2021

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 82 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser **une question élargie** à Monsieur le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Sachant que les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021 ont été affectées considérablement par la pandémie dite Covid-19, il y a lieu de constater que l'écart des performances scolaires des enfants issus de familles socialement défavorisées par rapport à leurs condisciples issus de familles plus aisées a été amplifié durant cette période. Ce constat se fait sur base de la dernière édition de l'étude « Epreuves standardisées » menée par le « Luxembourg Center for Educational Testing » de l'Université de Luxembourg selon laquelle le fossé éducatif se creuse davantage suite aux répercussions de la pandémie sur l'enseignement.

Afin de discuter avec le Gouvernement des modalités de calcul du contingent de leçons au niveau de l'enseignement fondamental dans le but de procurer aux établissements scolaires concernés les moyens nécessaires et de l'égalité des chances sur le plan scolaire, je souhaiterais aborder ce sujet dans le cadre d'une question élargie.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Diane Adehm
Députée